



# CQD Stephenson

## note durabilité et programme

### RECOMMANDATIONS PROGRAMMATIQUES

---

28 Août 2018

#### 0. Objectifs

Le programme du CQD établit un programme d'actions prioritaires : 9 projets spécifiques pour des lieux spécifiques. L'objectif de la présente annexe est de faire le lien entre les recommandations de la note de vision du FQD avec ce programme.

La présente note d'input poursuit plusieurs objectifs :

1. Appuyer les éléments de durabilités à prendre en compte de **manière transversale** dans le processus du contrat de quartier ;
2. Spécifier dans les projets proposés par le programme, les **points de durabilité** touchés par la proposition et qui devraient être traités dans l'évolution du programme vers la réalisation de projets.

1

Cet apport s'appuie sur les analyses et échanges menés précédemment, afin de remettre en avant les points de durabilité qui devraient être appréhendés par chaque projet.

Il sera sûrement complété par l'expertise du bureau d'études en charge du contre de quartier, de l'équipe de projet ainsi que par les apports du RIE.

Cet apport ne s'attarde pas sur les actions qui sont l'objet même du projet, comme décrits dans le programme du CQD, mais se concentre sur des points d'attentions pour que le projet d'inscrit dans une démarche de durabilité.

**Pour rappel, à travers les lignes d'action mises en avant (voir note stratégique) de manière complémentaire à celles du CQD, le service Facilitateur défend une vision de la durabilité du quartier qui :**

- **Renforce la présence de la structure physique du territoire en adéquation avec ses besoins spécifiques : au vu de la densité du quartier un grand enjeu consiste à reconsidérer les espaces publics, leurs rôles et la présence de la nature ;**
- **Rendre visible la structure physique et l'écosystème dans le projet de rénovation quartier ;**
- **Optimise le fonctionnement des infrastructures de mobilité pour permettre un usage plus riche des espaces extérieurs du quartier par l'humain.**



## 1. Durabilité dans le processus global et prise en compte de manière transversale dans les projets

### 1.1. En termes de processus participatif et gouvernance (MAN)

- Consulter en amont un maximum d'acteurs pour réaliser un programme pertinent et mettre en place une réelle politique d'implication des partenaires avec mise en œuvre d'actions transversales. Réaliser un diagnostic 'in situ' par toutes les parties prenantes pour que le programme répond aux besoins du quartier (ce qui correspond au processus du CQD).
- Définir et communiquer le cadre de la participation des parties prenantes locales.

### 1.2. Mise en place d'une dynamique économique durable (HUM)

- Intégrer des projets de l'économie sociale dans toutes les phases du projet.
- Intégrer des clauses sociales dans les marchés de travaux, assurer que l'insertion professionnelle soit accompagnée par Actiris.
- Assurer que les nouveaux projets de logements ne forment pas des incompatibilités avec les activités économiques et vice versa, afin de minimiser les nuisances des activités économiques sur les logements.

### 1.3. Structurer, varier et verduriser les espaces ouverts (SPA)

- Dans tous les projets, il faut requalifier, structurer et verduriser l'espace ouvert impliqué autant que possible, afin d'améliorer le cadre de vie et renforcer une vraie présence de la nature.

### 1.4. Renforcer la biodiversité et lier une plus-value au développement de la nature (NAT) :

- Le quartier se situe en zone de carence d'espace verts, et nécessite donc d'une stratégie écologique et paysagère globale pour renforcer la biodiversité.
- Développer une stratégie d'agriculture urbaine en cohérence avec les expériences déjà menées (en particulier à Bruxelles) et avec les experts (notamment impliqués dans la stratégie goodfood).

### 1.5. Affirmer la présence et la gestion de l'eau dans le quartier (WAT)

- Le quartier nécessite la définition d'une stratégie hydraulique globale, vue sa localisation dans un des points le plus bas dans la Région. Sa mise en application devrait se décliner dans chaque projet.

### 1.6. Pour une gestion performante des ressources présentes (MAT)

- Identifier des zones propices au stockage des matériaux, afin de pouvoir envisager la gestion des chantiers et le remploi de manière efficace à l'échelle du quartier ;
- Mener des chantiers circulaires, où sont prévus l'élaboration d'un inventaire des matériaux avant déconstruction pour optimiser leur gestion, réemploi, recyclage de haute qualité ;
- Plus globalement, participer à l'appel à projet Be.circular, qui comprend plusieurs volets en lien avec la création d'emploi ou l'insertion socio-professionnelle.



- Développer les potentiels de développement d'économie circulaire locale : Repair cafés, Repair vélo, donneries, Give Box, Points de Collecte... de nombreuses initiatives existent à Bruxelles et trouveraient également du sens au sein de ce quartier. Il y a en effet un enjeu à inclure cette zone dans les stratégies de transition initiées ailleurs à Schaerbeek.
- De manière complémentaire, des initiatives de compostages sont également à garder à l'esprit pour optimiser la gestion des déchets organiques dans la zone.

### 1.7. Énergie (ENE) : [ajouter une phrase ? du type : Réduire la consommation énergétique du quartier ]

- De manière générale dans le quartier, les bâtiments ne bénéficient pas d'une bonne performance énergétique. L'amélioration de cette performance et la réduction des consommations énergétiques devraient être pris en compte pour chaque intervention.
- Profiter du CQD pour renforcer l'accompagnement des ménages plus précarisés dans leurs projets de rénovation
- Tirer profit des moyens mis à profit à l'échelle régionale (facilitateur bâtiment durable, l'appel à projet BE Exemplary de Bruxelles Urbanisme et Patrimoine

### 1.8. Intégrer la vision du quartier en lien avec le plan global de mobilité de la Région (MOB)

- A la suite du projet de plan Good Move, mobiliser les acteurs de la mobilité pour étudier un plan de circulation plus durable pour le quartier. Intégrer et connecter le quartier au réseau existant des quartiers alentours pour assurer des cheminements continus, directs et confortables pour les piétons et les vélos.
- Optimiser l'organisation des livraisons, notamment grâce à une rationalisation des flux, aux modes de transports non polluants (par exemple en ayant recours aux Vélos-cargos)....



## 2. Parc (1) & transfert équipements de sport

Environnement humain (HUM) : favoriser la vitalité sociale du quartier

Ce programme va vers plus de durabilité en ce qu'elle permettra de :

- Renforcer l'offre en équipement sportifs et culturels pour un public le plus large et varié possible ;
- Stimuler des rencontres sociales dans l'espace partagé à l'intérieur et à l'extérieur : Permettre aux associations culturelles d'organiser des activités pour des groupes ciblés et stimuler les rencontres entre les différents groupes de population ;

Il serait également intéressant de :

- Etudier les possibilités d'intégration éventuelle de projets de potagers (en pleine terre, en bacs, voire verticaux) ;
- Etudier la conception des rez-de-chaussée de façon à orienter le programme en lien avec le l'espace extérieur : l'activation des rez-de-chaussée est un plus pour la convivialité et l'activation de l'espace public.

Environnement spatial (SPA) : structuration de l'espace ouvert

- A travers l'ambition de combler le manque d'espaces verts, veiller également à apporter de la cohérence dans l'espace public et atténuer les effets de barrières entre les différentes parties ;
- Etudier la possibilité d'intégrer des usages temporaires ;
- Pour le bien-être de la population : aménager l'espace avec un œil pour le cheminement et le séjour, les plaisirs de la vie urbaine et le développement d'activités ;
- Viser la qualité dans l'aménagement, de façon à renforcer l'identité locale du quartier par la qualité de son aménagement dans ce nouvel espace stratégique.

4

Environnement Physique (PHY) : Améliorer le confort global

- La question de la **pollution du sol** doit être prise en compte dans les aménagements : orienter l'aménagement du parc pour favoriser la multitude d'usages et réduire les coûts de la dépollution. Favoriser le recours à des processus naturels pour améliorer les caractéristiques du sol.
- Prise en compte des questions de **confort thermique** dans l'aménagement : Intégrer la végétation et la gestion de l'eau dans la requalification de la place pour que les espaces ouverts bénéficient d'ombrage, de fraîcheur, etc. ;
- Explorer les possibilités d'intégrer la **présence de l'eau** dans les aménagements des espaces publics, pour participer à la régulation thermique des espaces (présence de systèmes de rétention, bassins, fontaines...)

Développement de la nature (NAT) : valoriser le potentiel

- Contribuer à la réalisation d'une stratégie écologique et paysagère pour le quartier, **renforcer l'infrastructure verte** permettra de répondre aux besoins actuels et futurs du quartier pour une vraie présence de la nature.



- **Favoriser les espèces indigènes** dans l'aménagement, adaptées à la sous-région paysagère dans laquelle se situe le projet, adaptées au milieu dans lequel elles sont implantées et que les espèces choisies permettent une gestion écologique et durable ;
- Installer des **dispositifs favorables** à la flore et la faune intégrés aux bâtiments ainsi qu'à l'extérieur, maximiser la plantation d'arbres et installer des plantations herbacées au pied des arbres.
- Utiliser la pleine terre du parc en priorité pour le développement des espaces (semi)naturels, comme des zones de fauchage tardif, de prairie fleurie, des haies d'espèces mélangés, une zone boisée, une zone humide ou pelouse.

#### Cycle de l'eau (WAT) : Affirmer la présence de l'eau

- Contribuer à la réalisation d'une stratégie hydraulique globale, rendre visible le cycle d'eau dans le quartier : mise en place de dispositifs de gestion intégrée des eaux de pluie et de ruissellement (infiltration, stockage, temporisation) ;
- Mise en place de dispositifs de rétention permettant la valorisation des eaux pluviales et toute technique visant à l'usage rationnel de l'eau (en particulier pour l'arrosage et l'entretien des espaces).

#### Ressources (MAT) : se donner les moyens de la revalorisation

- Identifier des zones propices au **stockage** des matériaux, afin de pouvoir envisager la gestion des chantiers et le emploi de manière efficace à l'échelle du quartier ;
- Trier les déchets de chantier pour être réemployés ou recyclés. Identifier les possibilités de **emplois** des matériaux en place.
- Privilégier dans matériaux réutilisé, d'origine locale, naturels et durables pour les aménagements.

#### Énergie (ENE)

Prévoir un monitoring de la consommation énergétique des infrastructures pour optimiser celle-ci dans le temps.

#### Mobilité (MOB) : Cheminements pour les modes actifs

- Jouer sur l'opportunité d'installer des nouveaux parcours potentiels pour les modes actifs ;
- Assurer que les **piétons, cyclistes et personnes à mobilité** réduite puissent circuler de manière confortable et sécurisée
- Offrir assez de possibilités pour le stationnement du vélo de qualité, sécurisés et protégés, de moyenne et longue durée, dans les lieux d'activités, en lien avec l'accès aux équipements et au parc



### 3. Parc (2) & terrain de jeu vertical

Environnement humain (HUM) : favoriser la vitalité sociale du quartier

- Diversifier les usages de cette aire de jeu pour un public le plus large et varié possible.
- Stimuler des rencontres sociales, dans l'aménagement de l'entrée du parc, par l'intégration de mobilier urbain adapté.
- Etudier les possibilités d'intégration éventuelle de projets de potagers (en pleine terre, en bacs, voir verticaux) ;

Environnement spatial (SPA) : structuration de l'espace ouvert

- Jouer sur l'opportunité d'atténuer les barrières ;
- Etudier la possibilité d'intégrer des usages temporaires ;
- Prévoir des espaces extérieurs d'activité qui soient diversifiés et inclusifs, en favorisant l'utilisation par la gente féminine.

Environnement Physique (PHY) : Améliorer le confort global

- La question de la **pollution du sol** doit être prise en compte dans les aménagements : orienter l'aménagement du parc pour favoriser la multitude d'usages et réduire les coûts de la dépollution. Favoriser le recours à des processus naturels pour améliorer les caractéristiques du sol.
- Prise en compte des questions de **confort thermique** dans l'aménagement : Intégrer la végétation et la gestion de l'eau dans la requalification du parc pour que les espaces ouverts bénéficient d'ombrage, de fraîcheur, etc. ;
- Explorer les possibilités d'intégrer la **présence de l'eau** dans les aménagements des espaces publics, pour participer à la régulation thermique des espaces (présence de systèmes de rétention, bassins, fontaines...)
- Analyser l'opportunité d'installer des **murs anti-bruit** le long du domaine d'Infrabel.

6

Développement de la nature (NAT) : valoriser le potentiel

- Contribuer à la réalisation d'une stratégie écologique et paysagère pour le quartier, **renforcer l'infrastructure verte** pour répondre aux besoins actuels et futurs du quartier avec une vraie présence de la nature.
- L'aménagement permettra de **favoriser les espèces indigènes**, adaptées à la sous-région paysagère dans laquelle se situe le projet, adaptées au milieu dans lequel elles sont implantées et que les espèces choisies permettent une gestion écologique et durable ;
- Installer des **dispositifs favorables** à la flore et la faune intégrés aux bâtiments ainsi qu'à l'extérieur, maximiser la plantation d'arbres et installer des plantations herbacées au pied des arbres ;
- Utiliser la **pleine terre** du parc en priorité pour le développement des espaces (semi)naturels, comme des zones de fauchage tardif, de prairie fleurie, des haies d'espèces mélangés, une zone boisée, une zone humide ou pelouse.

Cycle de l'eau (WAT) : Affirmer la présence de l'eau

- Contribuer à la réalisation d'une stratégie hydraulique globale en termes de rendre visible le cycle d'eau dans le quartier : mise en place de dispositifs de gestion intégrée des eaux de



pluie et de ruissellement (infiltration, stockage, temporisation) ; Mise en place de dispositifs de rétention permettant la valorisation des eaux pluviales et toute technique visant à l'usage rationnel de l'eau (en particulier pour l'arrosage et l'entretien des espaces).

**Mobilité (MOB) : Cheminements pour les modes actifs**

- Jouer sur l'opportunité d'installer des nouveaux parcours potentiels pour les modes actifs.
- Offrir assez de possibilités pour le stationnement du vélo de qualité, sécurisés et protégés, de moyenne et longue durée, dans les lieux d'activités, à proximité d'arrêts de transport en commun ;



#### 4. Parc (3) cocréation & convention d'occupation

##### Le processus de gouvernance et participation (MAN)

- Adapter le processus de participation en intégrant les nouveaux acteurs impliqués au fil des projets temporaires ou qui testent de nouveaux usages.
- Définir et communiquer le cadre de la participation des parties prenantes locales.
- Travailler le projet d'espace vert en lien avec le service espace vert communal et selon les principes écologiques qu'il défend ;

##### Environnement humain (HUM) : favoriser la vitalité sociale du quartier

- Diversifier les usages grâce aux équipements sportifs en plein air et ceci pour un public le plus large et varié possible ;
- Stimuler des rencontres sociales dans l'espace partagé. Permettre aux associations culturelles d'organiser des activités pour des groupes ciblés, et stimuler les rencontres entre les différents groupes de population ;
- Etudier les possibilités d'intégration éventuelle de projets de potagers (en pleine terre, en bacs, voir verticaux) ;

##### Environnement spatial (SPA) : structuration de l'espace ouvert

- Valoriser les talus du chemin de fer : ils peuvent constituer en soit des éléments paysagers de grande valeur ;
- Pour le bien-être de la population : aménager l'espace avec un œil pour le cheminement et le séjour, les plaisirs de la vie urbaine et le développement d'activités ;

##### Environnement physique (PHY) : améliorer le confort global

- La question de la pollution du sol doit être prise en compte dans les aménagements : orienter l'aménagement du parc pour favoriser la multitude d'usages et réduire les coûts de la dépollution. Favoriser le recours à des processus naturels pour améliorer les caractéristiques du sol.
- Prise en compte des questions de **confort thermique** dans l'aménagement : Intégrer la végétation et la gestion de l'eau dans la requalification de la place pour que les espaces ouverts bénéficient d'ombrage, de fraîcheur, etc. ;
- Analyser l'opportunité d'installer des murs anti-bruit, le long du chemin de fer.

##### Développement de la nature (NAT) : valoriser le potentiel

- Le projet est élément clé pour la réalisation d'une stratégie écologique et paysagère pour le quartier. **Renforcer l'infrastructure verte** permettra de répondre aux besoins actuels et futurs du quartier pour une vraie présence de la nature.
- Développer un inventaire du patrimoine naturel ou les potentialités et les contraintes du site sont identifiées et intégrées dans la stratégie écologique et paysagère, pour conserver, renforcer, améliorer et restaurer des éléments naturels.
- **Favoriser les espèces indigènes** dans l'aménagement, adaptées à la sous-région paysagère dans laquelle se situe le projet, adaptées au milieu dans lequel elles sont implantées et que les espèces choisies permettent une gestion écologique et durable ;



- Installer des **dispositifs favorables** à la flore et la faune intégrés aux bâtiments ainsi qu'à l'extérieur pour maximiser la plantation d'arbres et installer des plantations herbacées au pied des arbres.
- Utiliser la **pleine terre** du parc en priorité pour le développement des espaces (semi)naturels, comme des zones de fauchage tardif, de prairie fleurie, des haies d'espèces mélangés, une zone boisée, une zone humide ou pelouse.
- Utiliser des **processus naturels** pour améliorer les caractéristiques du sol ;
- Organiser la gestion des espaces verts de façon que le public y **participe**. A nouveau, le travail pédagogique mené par le service des espaces verts est un support potentiel à cet égard.

#### Cycle de l'eau (WAT) : Affirmer la présence de l'eau

- Contribuer à la réalisation d'une stratégie hydraulique globale en termes de rendre visible le cycle d'eau dans le quartier : mise en place de dispositifs de gestion intégrée des eaux de pluie et de ruissellement (infiltration, stockage, temporisation) ; Mise en place de dispositifs de rétention permettant la valorisation des eaux pluviales et toute technique visant à l'usage rationnel de l'eau (en particulier pour l'arrosage et l'entretien des espaces).

#### Ressources (MAT) : se donner les moyens de la revalorisation

- Identifier des zones propices au **stockage** et tri en lien avec le parc, afin de pouvoir envisager la gestion de manière efficace (compostage, déchets verts...).
- Privilégier dans matériaux réutilisé, d'origine locale, naturels et durables pour l'aménagement du parc.

9

#### Énergie (ENE) : rester cohérents

- Favoriser les équipements qui utilisent une **énergie durable** dans les aménagements (dispositifs utilisant l'énergie solaire...).

#### Mobilité (MOB) : Cheminements pour les modes actifs

- Jouer sur l'opportunité d'installer des nouveaux parcours potentiels pour les modes actifs ; Intégrer les **raccourcis** pour les piétons et les vélos comme faisant partie intégrante de l'aménagement pour participer au maillage du quartier et rendre les trajectoires lisibles pour tous.
- Assurer que les **piétons, cyclistes et personnes à mobilité** réduite puissent circuler de manière confortable et sécurisée
- Intégrer une réflexion sur la qualité des **éclairages** pour ces cheminements ;
- Offrir assez de possibilités pour le **stationnement pour vélo** de qualité, sécurisés et protégés, de moyenne et longue durée.



## 5. Place Stephenson 3.0

### Le processus de gouvernance et participation (MAN)

- Consulter en amont un maximum d'acteurs pour réaliser un programme pertinent et pour mettre en place une réelle politique d'implication des partenaires avec mise en œuvre d'actions transversales ;
- Définir et communiquer le cadre de la participation des parties prenantes locales.

### Environnement humain (HUM) : renforcement des usages

- Potentiel offert par l'espace ouvert pour stimuler la **vitalité sociale** comme réceptacle de la vie du quartier : espace offert, lieux d'évènements, lieu inclusif, lieu de séjour, lieu d'accueil des plaisirs de la vie urbaine... Le projet devra interroger les manières de stimuler des rencontres sociales dans l'espace extérieur partagé. L'intervention devra préciser les fonctions et usages offerts dans les espaces ouverts à travers leur aménagement.
- **Travailler sur l'activation des rez-de-chaussée** : Le réaménagement de la place permet d'interroger l'offre programmatique de ses abords: opportunités d'activation des rez-de-chaussée avec des fonctions spécifiques (antenne de quartier, espace de rencontre et de partage, crèche, lieux pour associations...). Les projets devront veiller à ce que les futures affectations aux abords de la place permettent de répondre localement aux futurs besoins des habitants et utilisateurs du site ;
- Les projets associés (en particulier le transfert des équipements de sports) doivent contribuer à revaloriser la **programmation de certains espaces bâtis** comme moteur pour l'activation de la place Stephenson (fonctions spécifiques en lien avec le bâti). De manière plus large valoriser spécifiquement les opportunités de réaffectation des bâtiments inoccupés à proximité de la place et en lien avec sa programmation (surtout les ateliers et entrepôts)

10

### Développement spatial (SPA) : valorisation du potentiel morphologique de la place

- Penser l'espace central pour qu'il soit agréable à vivre avec **différents publics** en présence (possibilités pour des groupes de vivre en parallèle).
- Placement de **meublier urbain** (répondant à une fonction utile, mais également identitaire),
- Compléter le **maillage ludique** : penser un espace de jeux qui soit dessiné, porteur de jeu et d'identité (et pas uniquement quelques modules standards placés en plein soleil dans un « clos à enfants »). Concevoir des espaces extérieurs d'activités qui soient diversifiés et inclusifs, et qui favorisent l'utilisation par la gente féminine ;
- la requalification des espaces publics peut renforcer **l'identité locale** du quartier. Le manque d'identité propre contribue en effet à l'anonymat du quartier. L'ambition de renforcer l'identité locale du quartier induit la possibilité d'augmenter le rayonnement de la place elle-même – fil rouge des aménagements pour renforcer la structure d'espaces publics et ouverts afin d'apporter de la cohérence à la structure du quartier. Elle peut s'accompagner d'interventions en « acupuncture » dans les espaces existants ne justifiant pas une réflexion globale. Ceci afin de renforcer l'identité de quartier de manière cohérente.



### Environnement physique (PHY) : améliorer le confort global

- Prise en compte des questions de **confort thermique** dans l'aménagement de la place : Intégrer la végétation et la gestion de l'eau dans la requalification de la place pour que les espaces ouverts bénéficient d'ombrage, de fraîcheur, etc. ;
- La réduction du trafic de transit permettra une meilleure **qualité de l'air** sur la place ; Prendre en compte l'**albedo** des revêtements de surface (plus de 0,3).

### Développement de la nature (NAT) : une stratégie écologique et paysagère durable

- **Verduriser** l'espace de la place, mais aussi dans les interventions au départ de la place pour faire percoler l'écosystèmes du parc et de la place au-delà des limites de la place proprement dite (plantations dans l'espace public, verdurisation des façades, points de verdure, présence de bacs... )
- **Favoriser les espèces indigènes** dans l'aménagement, adaptées à la sous-région paysagère dans laquelle se situe le projet, adaptées au milieu dans lequel elles sont implantées et que les espèces choisies permettent une gestion écologique et durable ;
- Installer des **dispositifs favorables** à la flore et la faune intégrés aux bâtiments ainsi qu'à l'extérieur pour maximiser le facteur d'arbres et installer des plantations herbacées au pied des arbres.
- Le réaménagement devra permettre une mise en valeur des **connexions vers les autres espaces ouverts** du quartier (parc, places, lieux de passage...).

### Cycle de l'eau (WAT) : affirmer la présence de l'eau dans le quartier

- Contribuer à la réalisation d'une **stratégie hydraulique** globale, rendre visible le cycle d'eau dans le quartier : mise en place de dispositifs de gestion intégrée des eaux de pluie et de ruissellement (infiltration, stockage, temporisation) ; Mise en place de dispositifs de rétention permettant la valorisation des eaux pluviales et toute technique visant à l'usage rationnel de l'eau (en particulier pour l'arrosage et l'entretien des espaces).
- **Bassin de stockage** pour l'eau de pluie du quartier
- **Favoriser** le ruissellement à ciel ouvert dans les aménagements de l'espace public (places, voiries, opérations) : chemin d'eau, noues, interventions artistiques... combinant la gestion des eaux de pluie et la lutte contre les effets d'îlots de chaleur urbains.
- Ressources (MAT) : se donner les moyens de la revalorisation. Privilégier des matériaux réutilisés, d'origine locale, naturels et durables pour les aménagements.

### Énergie (ENE) : rester cohérents

- Assurer que la stratégie globale de gestion des eaux prend en compte que l'écoulement des eaux du quartier (maillage bleu et pluie) est **gravitaire** ;
- Favoriser les équipements qui utilisent une **énergie durable** dans les aménagements (dispositifs utilisant l'énergie solaire...).

### Mobilité (MOB) : Cheminements pour les modes actifs

- Assurer que les **piétons, cyclistes et personnes à mobilité réduite** puissent circuler de manière confortable et sécurisée dans l'ensemble du quartier.



- Intégrer une réflexion sur la qualité des **éclairages** pour ces cheminements
- Offrir assez de services pour le **stationnement vélo** qui soit de qualité, sécurisé et protégé, de moyenne et longue durée.
- Questionner le passage du **trafic de transit** sur la place et les aménagements pour améliorer la cohabitation possible avec ce pôle de quartier et en minimisant l'espace dédié à la voiture (passage et stationnement), notamment en ce qui concerne les 4 voiries qui entourent la place ;
- Minimiser le nombre de places de **stationnement** sur la voie publique (au profit des emplacements hors voiries) pour gagner de l'espace au profit des autres modes. Voir comment des solutions telles que des poches de stationnement permettent de minimiser l'omniprésence de la voiture dans l'espace ;



## 6. Projet mixte James-Joseph

### Environnement humain (HUM) : renforcement des usages

- Assurer que les nouveaux projets de logements ne souffrent pas **d'incompatibilités** avec des potentielles activités implantées au rez-de-chaussée et vice versa, afin de minimiser les nuisances éventuelles sur les logements.
- Encourager la conception d'espaces collectifs autour du jardin, en toiture terrasse, de compost collectif...
- Assurer que tous les logements sont adaptés aux standards PMR
- Diversifier au maximum les formes de logements (cohabitation, intergénérationnelle...).  
Etudier la possibilité d'une coopération avec l'asbl EVA pour intégrer l'aspect de soin résidentielle.

### Développement spatial (SPA) : structuration de l'espace ouvert

- Aménager le jardin de façon à permettre le fonctionnement minimum d'un écosystème ;

### Environnement physique (PHY) : améliorer le confort global

- Végétaliser la toiture pour améliorer le confort thermique du quartier, et pour contribuer à la stratégie écologique et hydraulique.
- Prise en compte des questions de **confort thermique** dans l'aménagement du jardin : Intégrer la végétation et la gestion de l'eau dans sa requalification pour que les espaces ouverts bénéficient d'ombrage, de fraîcheur, etc. ;
- Prise en compte des questions de **confort acoustique**. Penser les usages du jardin collectif avec le principe de façades calmes (par opposition à la façade à rue plus bruyante)

13

### Ressources (MAT) : se donner les moyens de la revalorisation

- Avant de procéder à la démolition des infrastructures, identifier les possibilités de maintien des bâtiments, en tout ou en partie.
- Mener le chantier de manière circulaire, où sont prévus l'élaboration d'un inventaire des matériaux pour optimiser leur gestion, réemploi, recyclage de haute qualité.

### Énergie (ENE)

Prévoir un monitoring de la consommation énergétiques des infrastructures pour optimiser celle-ci dans le temps.

### Mobilité (MOB) : Dispositifs pour les modes actifs

- Etudier les aménagements de façon qu'ils soient propices à l'intégration aux dynamiques de l'économie de partage (voiture, vélos...)
- En plus des dispositifs de stationnement prévus pour les usagers, envisager la mise à disposition de locaux pour les véhicules non motorisés accessibles aux usagers du quartier, pour du stationnement longue durée.



## 7. Jardin de l'ancien couvent

### Le processus de gouvernance et participation (MAN)

- Consulter en amont un maximum d'acteurs (service patrimoniale, voisins, propriétaires) pour réaliser un programme pertinent ;
- Travailler le projet d'espace vert en lien avec le service espace vert communal et selon les principes écologiques qu'il défend ;

### Environnement humain (HUM) : favoriser la vitalité sociale du quartier

- Renforcer l'offre en espaces verts et lieux d'activités pour un public le plus large et varié possible ;

### Développement spatial (SPA) : valorisation du potentiel morphologique de la place

- Placement de **meublier urbain** (répondant à une fonction utile, mais également identitaire),
- Interroger l'opportunité de prévoir l'intégration de projets de **potagers** (en pleine terre, en bacs ou verticaux) et pouvant être prolongés à terme au sein du projet de parc, par exemple.
- Pour le **bien-être de la population** : aménager l'espace avec un œil pour le cheminement et le séjour, les plaisirs de la vie urbaine et le développement d'activités ;
- Prévoir des espaces extérieurs d'activité qui soient diversifiés et inclusifs, en favorisant l'utilisations par la gente féminine.

### Environnement physique (PHY) : améliorer le confort global

- Prise en compte des questions de **confort thermique** dans l'aménagement : Intégrer la végétation et la gestion de l'eau dans la requalification du jardin pour que les espaces ouverts bénéficient d'ombrage, de fraîcheur, etc. ;
- Prise en compte des questions de **confort acoustique**. Sauvegarder le jardin du bruit du trafic routier et ferroviaire.

### Développement de la nature (NAT) : valoriser le potentiel

- Développer un inventaire du patrimoine naturel ou les potentialités et les contraintes du site sont identifiées et intégrées dans la stratégie écologique et paysagère, pour conserver, renforcer, améliorer et restaurer des éléments naturels.
- Utiliser des processus naturels pour améliorer les caractéristiques du sol ;
- **Favoriser les espèces indigènes**, adaptées à la sous-région paysagère dans laquelle se situe le projet, adaptées au milieu dans lequel elles sont implantées et que les espèces choisies permettent une gestion écologique et durable ;
- Le réaménagement devra permettre une mise en valeur des **connexions vers les autres espaces ouverts** du quartier (parc, places, lieux de passage...) ;
- Installer plusieurs espaces (semi)naturels, comme des zones de fauchage tardif, de prairie fleurie, des haies d'espèces mélangés, une zone boisée, une zone humide ou pelouse.
- Organiser la gestion des espaces verts de façon que le public y participe. A nouveau, le travail pédagogique mené par le service des espaces verts est un support potentiel à cet égard.

**Cycle de l'eau (WAT) : affirmer la présence de l'eau dans le quartier**

- Contribuer à la réalisation d'une **stratégie hydraulique** globale, rendre visible le cycle d'eau dans le quartier : mise en place de dispositifs de gestion intégrée des eaux de pluie et de ruissellement (infiltration, stockage, temporisation) ; Mise en place de dispositifs de rétention permettant la valorisation des eaux pluviales et toute technique visant à l'usage rationnel de l'eau (en particulier pour l'arrosage et l'entretien des espaces).
- **Favoriser** le ruissellement à ciel ouvert dans l'aménagement : chemin d'eau, noues, interventions artistiques... combinant la gestion des eaux de pluie et la lutte contre les effets d'îlots de chaleur urbains.

**Ressources (MAT) : se donner les moyens de la revalorisation**

- Privilégier les matériaux réutilisés, d'origine locale, naturels et durables pour les aménagements.

**Mobilité (MOB) : Dispositifs pour les modes actifs**

- Etudier les possibilités de remaillage du quartier pour les modes actifs par la création de passage à travers le site.
- Envisager l'intégration de dispositifs de stationnements pour les vélos dans l'aménagement, courte et longue durée.



## 8. Hub mobilité durable & sensibilisation

### Le processus de gouvernance et participation (MAN)

- Consulter en amont un **maximum d'acteurs** pour réaliser un programme pertinent et pour mettre en place une réelle politique d'implication des partenaires avec mise en œuvre d'actions transversales ;

### Environnement humain (HUM) : renforcement des usages

- Potentiel offert pour stimuler la **vitalité sociale et économique** : Le HUB peut accueillir une petite cafétéria ou des entreprises locales ;
- Encourager les **projets d'ISP** en lien avec de nouvelles offres de services mobilité durable

### Développement spatial (SPA) : Identité locale

- Intégrer la question du **genre** dans le développe de l'offre de service en mobilité durable

### Mobilité (MOB) : favoriser la mobilité active

- Travailler les **connexions** au réseau des quartiers alentours pour assurer un cheminement continu, direct et confortable pour les piétons et les vélos
- Diminuer les effets de **barrières urbaines** : travail de remise en valeur des points de traversées
- Limiter la densité de la circulation automobile. Installer une zone de trafic apaisé
- Intégrer des **raccourcis** pour les piétons et les vélos dans les aménagements des projets d'ensemble pour participer au maillage du quartier.
- Assurer que l'espace public peut être **réapproprié** par les habitants et que les piétons, cyclistes et personnes à mobilité réduite puissent circuler de manière confortable et sécurisée.
- Intégrer une réflexion sur la qualité des **éclairages** pour ces cheminements.
- Adapter les **réseaux cyclables** pour permettre une expérience agréable du déplacement à vélo avec de larges pistes cyclables sans obstacle et le moins de perte de temps possible.
- Diversifier les infrastructures de **stationnement** offerts pour qu'ils soient qualité, sécurisés et protégés, de moyenne et longue durée, dans les lieux d'activités, à proximité d'arrêts de transport en commun...
- Intégration aux dynamiques de **l'économie de partage** (voiture, vélos...)



## 9. Contrat de maille

### Environnement spatial (SPA) : structuration de l'espace ouvert

- Jouer sur l'opportunité de contribuer à combler le manque d'espaces verts, apporter de la cohérence dans l'espace public et atténuer les barrières ;
- Pour le bien-être de la population : aménager l'espace avec un œil pour le cheminement et le séjour, les plaisirs de la vie urbaine et le développement d'activités ;

### Environnement physique (PHY) : améliorer le confort global

- Prise en compte des questions de **confort thermique** dans l'aménagement : Intégrer la végétation et la gestion de l'eau dans la requalification de la place pour que les espaces ouverts bénéficient d'ombrage, de fraîcheur, etc. ;
- Utiliser des revêtements routiers silencieux et placer des dispositifs de réduction des vitesses

### Développement de la nature (NAT) : valoriser le potentiel

- Contribuer à la réalisation d'une stratégie écologique et paysagère pour le quartier. **Renforcer l'infrastructure verte** permettra de répondre aux besoins actuels et futurs du quartier pour une vraie présence de la nature. **Verduriser** pour faire percoler l'écosystèmes (plantations dans l'espace public, verdunisation des façades, points de verdure, présence de bacs...
- Installer des **dispositifs favorables** à la flore et la faune intégrés aux bâtiments ainsi qu'à l'extérieur pour maximiser le facteur d'arbres et installer des plantations herbacées au pied des arbres.
- **Favoriser les espèces indigènes**, adaptées à la sous-région paysagère dans laquelle se situe le projet, adaptées au milieu dans lequel elles sont implantées et que les espèces choisies permettent une gestion écologique et durable ;

17

### Cycle de l'eau (WAT) : Affirmer la présence de l'eau

- Le quartier nécessite la mise en place d'une stratégie hydraulique globale. Celle-ci peut être amorcée au fur et à mesure des projets de réaménagement de l'espace public : dispositifs de rétention, arbre à pluie, remise à ciel ouvert... ;

### Mobilité (MOB) : favoriser la mobilité active

- Diminuer les effets de **barrières urbaines** : travail de remise en valeur des points de traversées
- Limiter la **densité** de la circulation automobile en fonction du statut des voiries par les aménagements
- Installer des zones de **trafic apaisé** dans la proximité des logements /écoles
- Intégrer des **raccourcis** pour les piétons et les vélos dans les aménagements des projets d'ensemble pour participer au maillage du quartier.
- Assurer que l'espace public peut être **réapproprié** par les habitants et que les piétons, cyclistes et personnes à mobilité réduite puissent circuler de manière confortable et sécurisée dans l'ensemble du quartier, en particulier aux abords des écoles et lieux du



quartier comme le centre culturel le Kriekelaar. De telle manière que les aménagements favorisent la sécurité des piétons, cyclistes et PMR.

- Intégrer une réflexion sur la qualité des **éclairages** pour ces cheminements.
- adapter les **réseaux cyclables** pour permettre une expérience agréable du déplacement à vélo avec de larges pistes cyclables sans obstacle et le moins de perte de temps possible.
- diversifier les infrastructures de **stationnement** offerts pour qu'ils soient qualité, sécurisés et protégés, de moyenne et longue durée, dans les lieux d'activités, à proximité d'arrêts de transport en commun...
- Intégration aux dynamiques de **l'économie de partage** (voiture, vélos...)



## 10. Parvis de l'école 2

### Environnement spatial (SPA) : structuration de l'espace ouvert

- Jouer sur l'opportunité de contribuer à combler le manque d'espaces verts, apporter de la cohérence dans l'espace public et atténuer les barrières ;
- Renforcer l'identité locale du quartier par la qualité de son aménagement.

### Environnement physique (PHY) : améliorer le confort global

- Prise en compte des questions de **confort thermique** dans l'aménagement : Intégrer la végétation et la gestion de l'eau dans la requalification de la place pour que les espaces ouverts bénéficient d'ombrage, de fraîcheur, etc. ;
- Utiliser des revêtements routiers silencieux et placer des dispositifs de réduction des vitesses ; et albedo... (qui n'absorbe pas la chaleur et ne reflète pas trop la lumière)

### Développement de la nature (NAT) : valoriser le potentiel

- **Renforcer l'infrastructure verte** afin de répondre aux besoins actuels et futurs du quartier pour une vraie présence de la nature. **Verduriser** pour faire percoler l'écosystèmes (plantations dans l'espace public, verdurisation des façades, présence de bacs...)
- Installer des **dispositifs favorables** à la flore et la faune intégrés aux bâtiments ainsi qu'à l'extérieur pour maximiser le facteur d'arbres et installer des plantations herbacées au pied des arbres.
- **Favoriser les espèces indigènes**, adaptées à la sous-région paysagère dans laquelle se situe le projet, adaptées au milieu dans lequel elles sont implantées et que les espèces choisies permettent une gestion écologique et durable ;

19

### Cycle de l'eau (WAT) : affirmer la présence de l'eau dans le quartier

- Intégrer la **stratégie hydraulique** dans la vision globale du quartier et développement de solutions sur la place même (zone stockante, arbres à pluie, réseaux à ciel ouvert, réseau séparatif...)
- **Favoriser** le ruissellement à ciel ouvert dans les aménagements de l'espace public (places, voiries, opérations) : chemin d'eau, noues, interventions artistiques... combinant la gestion des eaux de pluie et la lutte contre les effets d'îlots de chaleur urbains.
- Viser un **impact nul** des eaux pluviales sur le réseau d'égouttage pas de rejet d'eaux pluviales à l'égout.

### Mobilité (MOB) : favoriser la mobilité active

- Installer des zones de trafic apaisé à proximité de l'écoles
- Adapter les réseaux cyclables pour permettre une expérience agréable du déplacement à vélo avec de larges pistes cyclables sans obstacle et le moins de perte de temps possible.
- Diversifier les infrastructures de stationnement offerts pour qu'ils soient qualité, sécurisés et protégés, de moyenne et longue durée, dans les lieux d'activités, à proximité d'arrêts de transport en commun...
- Intégration aux dynamiques de l'économie de partage (voiture, vélos...)